



Ref : CFVU2022/22-0406

CFVU DU 07 AVRIL 2022

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE DE L'ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE 2022-2023 ».

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 avril 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

La rentrée universitaire s'effectuera le 5 septembre 2022 et l'année universitaire s'achèvera le 30 septembre 2023.

- Pré-rentrée du 05 au 09 septembre 2022 ;
 - Semestre 1 : 15 semaines d'enseignement, du 12/09/2022 au 13/01/2023 ;
 - Semestre 2 : 17 semaines d'enseignements, du 16/01 au 26/05/2023 ;
 - Périodes de suspension des enseignements (sauf pour les formations professionnelles) :
 - Automne : du 29/10 au soir au 06/11/2022 ;
 - Noël : du 17/12 au soir au 02/01/2023 inclus ;
 - Hiver : 11/02 au soir au 19/02/2023 ;
 - Printemps : 15/04 au soir au 23/04/2023 ;
 - Publication des résultats : 29/06/2023
- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE DE L'ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE 2022/2023.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 11/04/2022.*

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	28
Nombre de votes pour	28
Nombre de votes contre	

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.